

**M. VICTOR MATTE :**

Juste deux minutes, c'est tout.

605 **LA PRÉSIDENTE :**

On a déjà dépassé le temps mais...

**M. VICTOR MATTE :**

610

Nous considérons que les deux volets collectifs du projet habitation communautaire et le pôle communautaire apporteront une dynamique fédérative au secteur du canal de Lachine. Au même moment, ce projet apportera une solution durable aux citoyens en demande de logement et aux groupes du quartier qui en ont besoin.

615

Nous remercions l'OCPM pour l'organisation de ces consultations publiques concernant le projet situé au 2175 Saint-Patrick. Nous sommes fiers d'y assister et de continuer à contribuer à l'amélioration de ce projet. Merci beaucoup.

620 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci. J'inviterais maintenant madame Sophie Thiébaud et monsieur Craig sauvé, conseillère d'arrondissement et conseiller de ville au Sud-Ouest. Alors il y a une présentation PowerPoint, on va prendre le temps de bien l'installer. Pendant que vous vous installez, je voudrais juste faire une petite remarque, et ne voyez pas là de ma part de l'hostilité, mais à l'Office de consultation publique, on est toujours plus réservé avec des conseillers d'arrondissement ou des conseillers de ville. Avec les élus, en général.

625

630

Parce qu'au départ, les consultations s'adressent plus aux citoyens, on considère par principe que vous avez une autre voie pour faire entendre vos choses. Ça ne veut pas dire que

vous n'avez pas le droit d'être ici mais comprenez qu'on aura peut-être une réserve dans les questions qu'on vous posera.

**Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

635

D'accord. Sophie Thiébaud, bonsoir!

**M. CRAIG SAUVÉ :**

640

Et Craig Sauvé. Habituellement, en fait Projet Montréal participe comme vous savez à beaucoup de séances de l'OCPM. Donc on continue dans ce sens aujourd'hui juste pour exposer un peu nos opinions. Comme on sait, les quatre conseillers d'arrondissement ont voté contre le projet en arrondissement qui nous mène à ce processus aujourd'hui. Le projet n'est pas noir ou blanc pour nous mais on a quelques inquiétudes qui nous ont menés à voter contre le projet en arrondissement. Donc on vient aujourd'hui vous exposer ça.

645

Je tiens aussi à saluer le bon travail du R.I.L. SOCAM, Bâtir son quartier pour le dévouement, le travail qu'ils font dans le quartier. Ils en mènent vraiment beaucoup et oui, on a eu un débat mais le respect pour leur travail est là de notre part. Donc on va faire juste un mini exposé de notre point de vue là-dessus pour vous.

650

Donc ça, c'est le plan de notre présentation. On va faire juste en quatre points : donc le contexte et ses nuisances; deuxième : accès au canal de Lachine et intégration du quartier; troisième : la planification du secteur; et quatre, avec nos conclusions.

655

Ici, à gauche, on peut voir tous les projets particuliers, plans d'ensemble, PPCMOI, article 89 qui ont été votés dans le sud de la Petite-Bourgogne, le nord de la Pointe depuis quelques années. Donc c'est comme ça que se développent les quartiers aux abords du canal ces temps-ci.

660

665 Ce que nous prôtons, nous, c'est vraiment de ne pas planifier de cette façon-là, ne pas planifier à la carte à chaque fois, à la pièce. Il faut avoir une vision d'ensemble. Ça, c'est vraiment un des concepts, pour nous, clé. Pour moi personnellement aussi, j'ai toujours dit c'est important de savoir et avoir un certain accord de la communauté, de savoir dans quelle direction réellement – une vision à long terme – est-ce qu'on va avec les abords du canal? Parce que clairement – et on va en parler davantage – le canal est très important pour beaucoup de gens. Le canal pour les loisirs, pour l'espace vert, pour les familles, pour les activités et ainsi pour la vision urbanistique, le tissu socioéconomique autour, on veut avoir une vision claire. Donc c'est pour ça que ça nous amène à une planification plus *at large*.

670

**Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

675 Vous devez connaître bien le site depuis le temps que vous êtes sur cette consultation. Donc à l'image, on peut voir à quel point le site dont on parle ce soir, le 2175, se trouve sur une partie très, très étroite du canal de Lachine et au bord de la voie de camionnage. Et au niveau du règlement d'urbanisme, du règlement local de l'arrondissement, on est dans un secteur industriel. Donc ça se résidentialise, comme l'a dit mon collègue, mais on est dans un secteur industriel et on est au bord d'une voie de camionnage.

680

685 Donc sur la diapositive de gauche, on voit donc la voie de camionnage. En fait, on n'a pas de Ville de Montréal, on a cherché les données, on les a demandées encore lors de la séance de présentation, actuellement, la Ville de Montréal ne détient pas d'étude en ce qui concerne les origines/destinations de ce camionnage. Il y a, bien sûr, le camionnage qui dessert les sites industriels qui existent encore au nord de Pointe-Saint-Charles, l'est de Pointe-Saint-Charles, mais aussi toute la desserte pour le centre-ville de Montréal.

685

690 Une des revendications depuis de nombreuses années du quartier, c'est évidemment que cette voie de camionnage ne soit pas déplacée sur la rue Centre, sur la rue Wellington. Et ce qu'on craint, c'est qu'à long terme, comme les projets de résidentialisation le long de Saint-Patrick, le long du canal, sont d'une certaine envergure, la densité est importante parce qu'on vient reproduire le volume des anciens bâtiments industriels le long du canal, la logique

urbanistique serait de développer en gros du cinq, six étages le long du canal, du quatre, cinq étages au sud de Saint-Patrick pour descendre vers les hauteurs traditionnelles du quartier deux, trois étages.

695

Donc on ne souhaite vraiment pas qu'à un moment donné, la Ville, l'arrondissement se retrouve avec des demandes importantes de déplacer les nuisances ailleurs. Donc il faut que le camionnage passe quelque part, ça fait partie de nos... On va revenir sur nos recommandations.

700

Autre élément très important en lien avec les nuisances du camionnage, on a une étude qu'on vous a envoyée, c'est la première fois qu'on la rend publique, en fait. C'est une étude qui a été réalisée dans le cadre du projet le Myst, donc le site voisin du 2175 Saint-Patrick. Elle a été déposée à l'arrondissement alors que le processus de modification de la réglementation pour le projet le Myst avait déjà été voté par le conseil, et cette étude est très claire. J'en ai des copies pour la salle, si vous voulez en prendre connaissance.

705

Elle dit qu'à la fin de l'année 2012, le climat sonore au niveau du Myst était déjà à 70 décibels alors que d'après la Société canadienne d'habitation et de logement, celle-ci décourage la construction de projet immobilier dans les terrains à partir de 75 décibels.

710

Donc on a une grosse préoccupation que de 70 à 75 décibels, ça va être assez rapide tant qu'on n'est pas en mesure en tant que Ville de modifier, d'enlever cette nuisance, d'encadrer, de limiter les nuisances du trafic sur Saint-Patrick à cause du camionnage, que ça soit très désagréable pour la santé des personnes qui pourraient être amenées à habiter directement à cet endroit-là.

715

Donc on a plusieurs recommandations, on en a sept ou huit. Donc la première, assurément, s'il doit y avoir de la résidentialisation au bord de Saint-Patrick, il faut se donner les moyens adéquats au niveau climatisation et ventilation. J'ai oublié de dire que dans l'étude de son du Myst, c'est indiqué très clairement aussi dans les conclusions que... Ils disent de ne pas ouvrir les fenêtres l'été, carrément.

720

725 Donc c'est très préoccupant. On nous l'a répondu encore lors de la présentation du projet au niveau des normes d'AccèsLogis, on n'a pas dans le programme AccèsLogis, ce n'est pas prévu en fait les moyens de mettre en place ce genre de mesure supplémentaire. Donc si jamais il devait y avoir de la résidentialisation là, il faut absolument se donner les moyens d'avoir un système de climatisation et insonorisation adéquat.

730 On demande évidemment à la Ville qu'elle soutienne l'arrondissement, qu'elle paie les études pour qu'on ait le détail de l'Origine/Destination de ce camionnage, qu'on puisse voir s'il y a moyen de dévier du trafic de la circulation par d'autres moyens. On a regardé, on sait qu'il y a des contraintes au niveau des produits dangereux, ça ne peut pas prendre l'autoroute 720. Ça nous prend absolument de savoir ces données-là pour voir comment on peut faire mieux.

735 Et ce qu'on proposait et c'est ce qu'on a proposé d'ailleurs durant les nombreux mois où on a essayé de travailler avec les promoteurs sur ce projet, c'est d'innover en termes d'architecture. Il y a moyen d'implanter autrement, il y a moyen d'essayer de réduire les nuisances, notamment au niveau de la plantation d'arbres aussi, puis de faire du recul en fait entre la rue Saint-Patrick et les bâtiments pour essayer de travailler en fait sur ces nuisances sonores.

740 Alors un autre aspect sur lequel on avait vraiment essayé de réduire ce qui nous semble vraiment au niveau de l'appréciation que de nombreux citoyens dans Pointe-Saint-Charles, dans le Sud-Ouest et ailleurs ont du canal, c'est ce qu'on appelle l'effet mur. On voit avec le Myst une volonté donc de conserver le volume des bâtiments industriels qui existaient auparavant. Ce volume, ce gabarit assez important le long du canal de Lachine à l'endroit où je disais tout à l'heure c'est le plus étroit, on aimerait ça pouvoir avoir une implantation des bâtiments qui permette beaucoup plus de perméabilité entre le quartier de Pointe-Saint-Charles et le canal.

750 Un autre point aussi intéressant, c'est l'aspect intégration architecturale. À l'heure actuelle, dans le projet, il n'y a pas d'obligation pour le projet d'être assujéti à la réglementation sur les plans d'intégration et d'implantation architecturale, et on trouve ça complètement inacceptable dans le sens où c'est un secteur qui est reconnu au Plan d'urbanisme à valeur

755 exceptionnelle et le Comité Jacques-Viger le disait d'ailleurs dans le document qu'ils ont déposé en lien avec le projet du 2175 que l'arrondissement du Sud-Ouest devait absolument travailler sur des critères au niveau de l'intégration architecturale au bord du canal.

760 On travaille sur une consultation, une planification d'ensemble. En fait, quand on a refusé le projet tel qu'il nous était proposé par le promoteur, on a demandé le soutien à la ville-centre pour mettre en place cette planification d'ensemble pour pouvoir encadrer les nuisances, valider avec la population quels étaient les changements d'usages qui devaient être faits dans le secteur et au bout du compte, on l'a financée nous-mêmes en tant qu'arrondissement et pour toutes sortes de raisons, cette consultation publique ne commence que la semaine prochaine alors qu'il aurait été complètement logique de la faire avant de regarder un projet sur un seul terrain comme celui d'aujourd'hui. Donc ça fait partie des questions très pointues. Cette consultation commence  
765 demain et on souhaite, outre la question des modifications d'usages, la question du type de gabarit, de volume à implanter éventuellement le long du canal de Lachine que les citoyens s'expriment aussi sur l'aspect architectural le long du canal.

770 Donc la suite de nos recommandations, c'est de retravailler sur la perméabilité, donc l'implantation des bâtiments. Une implantation perpendiculaire au canal et à la rue Saint-Patrick, la voie de camionnage, permet aussi de partager et les avantages et les nuisances d'habiter sur ce site plutôt que d'utiliser le logement social et communautaire uniquement comme mur de son pour la quiétude des unités en condominium sur le canal. Puis je le re-répète, on pense vraiment que la réglementation sur le Plan d'implantation et d'intégration architecturale devrait être  
775 utilisée.

**M. CRAIG SAUVÉ :**

780 On voit à la carte à gauche – à droite, la carte où on a au moins dix sites sur Sainte-Catherine aux abords du canal qui sont vraiment un mur pour du redéveloppement. Et c'est clair que le marché immobilier à Montréal les regarde très de près et il pourrait y avoir des investissements, des volontés d'investissement dans ce quartier, dans ces sites-là. Donc la question de donner le ton avec ce projet pour les neuf autres sites, donc on exclut ce projet dans

785 les dix sites, c'est très important pour nous. Et c'est ça qu'on a constaté, on a l'inquiétude par rapport à si on accorde ce dernier qui est vraiment sur le canal, pas juste de l'autre bord de la rue Saint-Patrick, mais vraiment sur le canal, on va vraiment donner le ton pour le reste du développement.

790 Parce qu'il y a déjà eu le Walter sur le canal, on a déjà eu le Myst et on a entendu la pression du Myst qu'il a mise sur ce bâtiment actuel aujourd'hui. Donc est-ce que c'est le dernier clou du cercueil pour dire : « On décide ce qu'on fait avec le canal » sans avoir émis une vision claire pour le canal? Ça, c'est la question pour nous. Donc on voit ce potentiel-là du développement, on veut bien le faire, on veut le faire avec la communauté en concertation, c'est pour ça qu'on commence la consultation demain. Et pour nous, c'est primordial cette  
795 consultation.

Ici, à gauche, on voit une image du Schéma d'aménagement qui a été voté à la Ville de Montréal dernièrement.

800 Donc déjà la Ville aussi regarde ce secteur et ailleurs dans la Pointe également pour du redéveloppement et de la densification résidentielle. Donc c'est déjà dans la vue de la Ville mais il y a d'autres secteurs qui ne sont pas là, qui pourraient être, via un projet particulier, article 89, plan d'ensemble, redéveloppés. Donc on veut vraiment donner cette vision claire pour le reste des abords du canal et Saint-Patrick pour les années à venir.

805 La photo à droite, là on parle de question financière. Une de nos recommandations, c'est vraiment de s'assurer qu'il y ait des investissements de la Ville dans le nord de la Pointe, dans le secteur, pour une question de qualité de vie pour nos besoins dans la Pointe. On voit, depuis la réforme des budgets d'arrondissement, malgré tout le développement du Sud-Ouest – c'est ça  
810 que la salle doit vraiment comprendre, c'est très important – la Ville ne redistribue pas notre juste part dans le Sud-Ouest.

815 Donc malgré le développement Griffintown, Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Ville Émard, on a reçu moins dans les dotations dans le Sud-Ouest. Mais les pressions sur les services sont bien réelles sur les parcs, sur les loisirs, sur le déneigement, sur notre bureau d'urbanisme. Donc on a énormément de pression de livrer des services de qualité pour s'assurer d'une bonne qualité de vie pour les gens mais l'argent ne revient pas.

820 Donc s'il y a une résidentialisation avec ce projet-là, il faut absolument que la Ville donne une retombée économique intéressante ou un investissement intéressant pour le quartier. On a vu avec le Myst que la Ville reçoit à peu près 500 000 \$ en taxes foncières par année pour les dix prochaines années avec les évaluations, donc c'est 5 millions \$ sur cinq ans et avec ce projet-là, ça peut être 7.7 millions \$ sur dix ans. Donc 775 000 \$ par année en taxes foncières.

825 Donc on veut que les citoyens du Sud-Ouest reçoivent leur juste part pour tout ce développement-là pour qu'on puisse offrir des services de qualité et faire les investissements très importants pour nos parcs, pour assurer des jeux pour nos enfants, pour que les routes soient de bonne qualité, pour que oui, on verdit, pour que oui, on a des jardins communautaires, pour que oui, on a une rue Island qui a du bon sens.

830 Donc c'est ça qui est très important pour nous et ça, c'est vraiment notre recommandation numéro 8. On va continuer.

835 **Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

Est-ce que je peux donner un petit commentaire?

**M. CRAIG SAUVÉ :**

840 Oui, allez.

**Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

845 Un petit exemple supplémentaire. Craig faisait référence aux différents projets  
résidentiels le long du canal de Lachine dans les toutes dernières années. Le seul  
investissement de la Ville qu'on a eu, c'est les trottoirs sur le côté nord de Saint-Patrick qui sont  
en cours de construction. On a demandé déjà en 2012 l'étude CIMA+ qui fait partie des  
documents que vous avez livrés – je ne sais plus si c'est 2012 ou 2013 – donc suite à cette  
étude, les services de l'arrondissement du Sud-Ouest ont fait des démarches au niveau du  
850 central pour qu'on ait des feux de circulation. Parce que ce n'est pas tout de résidentialiser le  
nord de Pointe-Saint-Charles, on pense aux 1 300 unités résidentielles qui sont prévues dans le  
Nordelec mais tout le monde va être encore plus amené à vouloir profiter des berges du canal de  
Lachine. Ces quatre feux, ils nous ont été encore refusés il y a deux semaines.

855 Donc il y a eu les trottoirs en termes d'investissement de la ville-centre depuis ces six  
dernières années. Les investissements qui ont eu lieu donc au niveau du parc Madeleine-Parent,  
c'est l'ensemble des contribuables de l'arrondissement du Sud-Ouest qui l'ont payé avec une  
taxe spéciale qui a été levée par l'arrondissement du Sud-Ouest et le parc Joe-Beef qui est  
actuellement en construction, il y a eu un 300 000 \$ du promoteur du Nordelec et tout le reste,

860 c'est sur le budget d'investissement de l'arrondissement du Sud-Ouest. Donc il y a beaucoup  
d'argent, on est une vache à lait pour la ville-centre parce que c'est eux qui reçoivent les taxes  
foncières à 95 % du dollar de contribution. En tout cas, c'est eux qui récoltent en fait en énorme  
majorité et on n'a pas le retour d'investissement dans le quartier.

865 Alors il y a des nuisances aux bords de Saint-Patrick, il y a des besoins, si on vient  
densifier, ça va prendre plus de parcs. Action-Gardien, je pense, demandait d'acheter le terrain à  
côté de Tristan. Déjà le terrain du 2175 Saint-Patrick, ça a l'air que le promoteur l'a acheté  
5.5 millions \$ - industriel, zoné industriel. Il va coûter combien le terrain de Tristan?  
870 L'arrondissement ne peut pas suivre avec des investissements comme ça là. Il faut que la Ville  
s'engage.

**M. CRAIG SAUVÉ :**

875 Et dans ce sens-là, la recommandation numéro 8, c'est vraiment donc de définir la vision  
du secteur, et ça parle aussi des zones d'emploi. Donc c'est quelque chose qu'il faut absolument  
considérer. Si on *shippe* tout nos emplois dans les banlieues, les résidents vont suivre. La mixité  
locale, c'est hyper important. Donc de plus en plus qu'on gruge, on prend les anciens sites  
880 industriels et on les résidentialise, là on risque de perdre des emplois. Donc c'est une question  
de qualité de vie et d'économie locale, il faut être vraiment prudent avec ça. Et la même  
recommandation demande clairement un investissement dans le nord de Pointe-Saint-Charles  
en contrepartie comme j'ai expliqué tantôt.

885 La neuvième recommandation, la recommandation finale, c'est de considérer de laisser  
le temps à faire notre consultation et notre planification du nord de la Pointe pour pouvoir donner  
la vision globale avant d'approuver un autre projet à la pièce. Donc le processus est actuellement  
en cours. Il faut dire absolument que les besoins en termes de logement social sont bien réels,  
les besoins en matière de groupes communautaires sont bien réels, on le comprend, mais en  
890 même temps, il faut absolument avoir une vision claire, selon nous, pour le nord de la Pointe  
pour procéder.

C'est ça qu'on demande avec notre deuxième recommandation. Et je vais laisser la  
dernière conclusion.

895 **Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

900 Donc c'est ça, une vision d'ensemble partagée avec la population. Je relance le rendez-  
vous pour demain soir mais j'imagine que nombre des personnes dans la salle ici seront là  
demain. S'il doit y avoir des changements d'usages, que ce soit encadré, parce que les  
nuisances, on ne peut pas juste continuer à construire et ne pas les prendre en considération.  
Dans le Sud-Ouest, ça a eu beaucoup lieu dans les quinze dernières années de boom  
immobilier, on a un exemple de l'autre côté du canal au bord de l'entreprise Thermetco où est-ce  
que par après, on se rend compte des nuisances réelles que les gens doivent surmonter, d'avoir

905 résidentialisé un secteur industriel sans avoir pensé à l'encadrement de ces nuisances  
auparavant les investissements dans le quartier.

Bon, je réitère le fait que j'ai des copies de l'étude de son du Myst, s'il y a des personnes  
qui veulent les regarder en détail. Puis je leur donne rendez-vous demain.

910 **LA PRÉSIDENTE :**

Elles seront ajoutées à la documentation qui sera disponible sur le site.

915 **Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

C'est excellent.

**LA PRÉSIDENTE :**

920 D'accord?

**Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

C'est parfait.

925

**LA PRÉSIDENTE :**

Parce que nous, on ne reçoit aucun document qui ne serait pas public.

930 **Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

Oui, oui. Bien il y a eu une demande d'accès à l'information qui a été faite pour ça.

**LA PRÉSIDENTE :**

935

Donc si vous nous déposez le document, les gens dans la salle et les gens de la Pointe y auront accès sur le site internet de l'Office.

**Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

940

Parfait. Merci beaucoup.

**LA PRÉSIDENTE :**

945

Merci. Le temps est passé vite, on a très peu de temps pour des questions. J'en aurais juste une sur votre dernière recommandation. Vous demandez le report jusqu'à tant que la consultation se fasse. Je ne veux pas un détail de la consultation mais j'aimerais ça avoir une date d'échéance.

**Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

950

C'est cet automne.

**LA PRÉSIDENTE :**

955

Cet automne, qu'il y a un rapport.

**M. CRAIG SAUVÉ :**

960

Oui. Mais c'était ça le but de faire avant les élections, donc terminer notre travail. Donc le processus de recherche est déjà commencé. Première journée de consultation, c'est demain. On travaille le dossier au cours de l'été, on revient à la population, puis le rapport. C'est ça le but de le faire avant les élections.

965 **LA PRÉSIDENTE :**

Le faire avant les élections de novembre.

970 **Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

975 Mais c'est sûr que ça serait bien si vous pouviez nous aider. Nous, c'est une démarche qu'on fait au niveau de l'arrondissement. Nos services travaillent très fort pour sensibiliser les services de la ville-centre à ce qu'ils font ici au niveau local, mais il faut que le travail d'analyse et de concertation qu'on va faire avec la population, il soit entendu par la suite aussi. On n'a que les pouvoirs d'un arrondissement avec notre budget d'investissement d'arrondissement. Donc si le fruit de ce qu'on va réaliser à l'automne, par exemple les études Origine/Destination là, il faut qu'on ait cette étude, puis après, s'il y a des modifications à faire au niveau de la circulation, du camionnage, il faut qu'on soit soutenu par le central vraiment. Donc si vous pouviez plaider à ce niveau-là, ça serait bien.

980

**LA PRÉSIDENTE :**

Nous, vous comprenez qu'on n'est pas des gens de la Ville. On ne plaidera pas ça. Comprenez-vous?

985

**Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

Vous connaissez votre marge de manœuvre. Je ne sais pas.

990 **LA PRÉSIDENTE :**

D'accord.

**Mme SOPHIE THIÉBAUT :**

995

Mais je pense que c'est... En tout cas. Je vous invite demain aussi.

**LA PRÉSIDENTE :**

1000

D'accord. Merci beaucoup. Et j'inviterais monsieur Pierre Zovilé. Je suppose, Monsieur Zovilé, que vous avez un PowerPoint?

**M. PIERRE ZOVILÉ :**

1005

Bonjour, Mesdames! Bonjour, Monsieur!

**LA PRÉSIDENTE :**

1010

Bonsoir, Monsieur Zovilé!

**M. PIERRE ZOVILÉ :**

1015

Donc moi je vais vous parler d'implantation mitoyenne au parc du canal de Lachine, ce qui est le sujet qui, dans le cadre du projet, est l'élément qui me préoccupe le plus. Je vais me prévaloir de votre recommandation de ne pas... de faire fi sur certains éléments de la présentation qui sont anecdotiques.

1020

Donc Pierre Zovilé, je suis architecte de formation et le genre de ce que je vous présente là, je classe ça dans ma rubrique *Laboratoire de simulation urbaine*. Ce n'est pas un projet d'architecture, c'est simplement une simulation. C'est une petite maquette qu'on regarde. Alors je vais commencer par quinze secondes – je vais sortir mon téléphone pour chronométrer ma performance qui, d'après mes tests, a toujours dépassé le dix minutes mais j'ai progressé. Donc le quinze secondes est passé, c'était une petite introduction pour vous présenter des photos du canal.